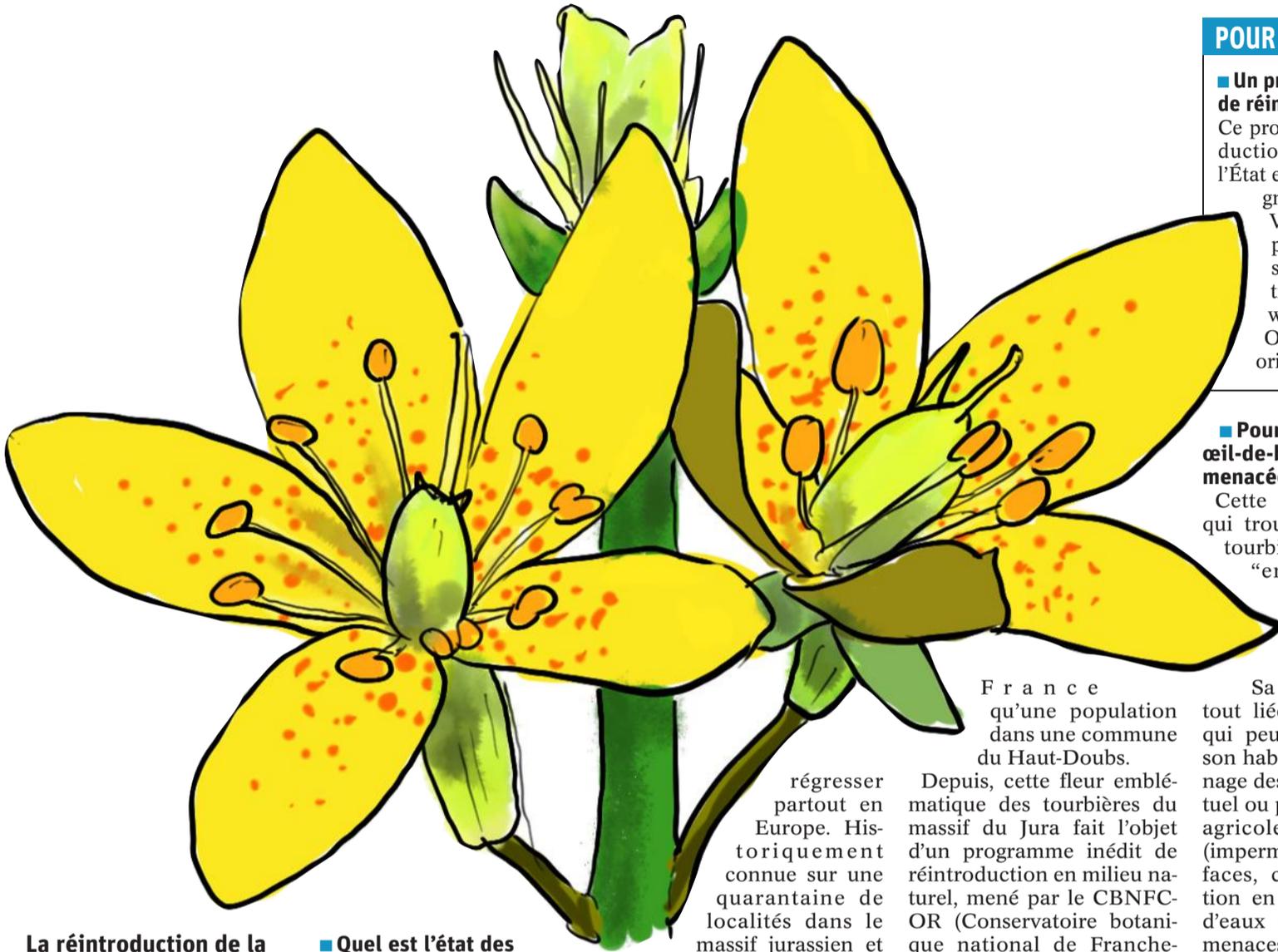


## BIODIVERSITÉ

# Saxifrage œil-de-bouc une réintroduction à mi-parcours



## POUR EN SAVOIR PLUS

**■ Un programme de réintroduction**

Ce programme de réintroduction est financé par l'État et la Région Bourgogne Franche-Comté.

Vous pouvez trouver plus d'information sur ce projet de réintroduction sur le site web du CBNFC-ORI : [www.cbnfc-ori.org](http://www.cbnfc-ori.org).

**■ Pourquoi la saxifrage œil-de-bouc est-elle menacée ?**

Cette jolie plante dorée, qui trouve refuge dans les tourbières, est une espèce "en danger critique d'extinction", sur la liste rouge de la flore de France métropolitaine...

Sa disparition est avant tout liée aux changements qui peuvent survenir dans son habitat naturel. Le drainage des zones humides, actuel ou passé, la fertilisation agricole et l'urbanisation (imperméabilisation de surfaces, captage d'alimentation en eau potable, rejets d'eaux urbaines) sont des menaces réelles liées aux activités humaines, qui font aujourd'hui de la saxifrage œil-de-bouc une plante menacée d'extinction à très court terme. Si rien n'est fait, l'espèce s'éteindra en France...

**La réintroduction de la saxifrage œil-de-bouc est une seconde chance pour cette espèce en danger critique d'extinction.**

**■ Quel est l'état des populations de saxifrage œil-de-bouc en France ?**

Depuis le XX<sup>e</sup> siècle, les populations de saxifrage œil-de-bouc n'ont cessé de

regresser partout en Europe. Historiquement connue sur une quarantaine de localités dans le massif jurassien et les Préalpes suisses, elle a progressivement disparu des départements du Jura et de l'Ain. Si bien qu'en 2017, il ne subsistait en

France qu'une population dans une commune du Haut-Doubs.

Depuis, cette fleur emblématique des tourbières du massif du Jura fait l'objet d'un programme inédit de réintroduction en milieu naturel, mené par le CBNFC-ORI (Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés) dans plusieurs communes du Doubs (25) et du Jura (39).

## PAROLES D'EXPERTS

Depuis 2017, les cinq premiers sites de réintroduction ont connu 20 campagnes de plantation au total, portant le nombre de plants aujourd'hui réintroduits sur place à 1 850, soit plus de 4 500 individus. Sur ces sites, l'expérience révèle un taux de survie élevé, de l'ordre de 94 % tous sites confondus ! Les plants se développent sous forme de colonies en produisant des stolons et commencent seulement à prendre leur aise en s'échappant à plus de 30 centimètres d'où ils ont été plantés. Ces résultats sont globalement encourageants. Ils montrent tout d'abord que les sites de réintroduction présentent effectivement des conditions enco-



re favorables à l'espèce à court terme. Cela va de pair avec la restauration hydrologique des tourbières qui permet de garantir une amélioration de la résilience hydrologique des sites perturbés.



Toutefois, le site de la dernière population naturelle constitue une exception et les résultats conduisent à relativiser cette réussite. Ce site, le plus bas en altitude des sites concernés, a véritablement souffert des sécheresses

estivales combinées à des températures extrêmement élevées pour la région. La sécheresse a favorisé la pullulation de campagnols, qui ont arraché ou mangé un grand nombre de plants réintroduits. Sur ce site, les taux de survie ont ainsi chuté à 65 %. La pérennité de cette population n'est donc encore pas assurée...

**Justine Amiotte-Suchet,**  
Chargée de communication

**Julien Guyonneau,** botaniste et chargé de mission PNA saxifrage œil-de-bouc, conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés

**■ Quelles actions sont mises en place pour préserver cette espèce emblématique ?**

Protégée, la saxifrage œil-de-bouc bénéficie d'un plan national d'action visant à favoriser sa conservation. C'est pourquoi en 2017, après plusieurs années d'études et de recherches, le CBNFC-ORI et ses partenaires se sont lancés dans un ambitieux projet de réintroduction de la saxifrage œil-de-bouc. Inédit en France par son envergure, ce projet prévoit la réintroduction de plus de 10 000 individus sur 10 sites, de 2017 à 2027, jusqu'à restaurer une population pérenne à l'échelle du massif du Jura.

## PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne Franche-Comté Nature, association rassemblant vingt structures ayant trait à la biodiversité.

Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».

**SAINT-PÈRE (YONNE)  
On mène l'enquête**

Muni de votre smartphone, explorez le site des Fontaines salées à Saint-Père (Yonne) et aidez Céleste, le milan royal, à sauver son compagnon mystérieusement empoisonné. Pour cela, retrouvez un herbier sacré renfermant le remède. Ce parcours accessible à tous, proposé par le Conseil départemental de l'Yonne, est disponible sur l'application GuidiGO.

## CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Franche-Comté Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Illustration : Gilles Macagno.  
Rédaction : Dominique Langlois.